

Date de convocation :  
21/01/2026

**OBJET**

FINANCE CCAS

**Subventions aux  
associations**

Nombre de membres  
en exercice : 15  
présents : 9  
votants : 10

**DECISION**

Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

N'ont pas pris part au  
vote : 2

Date d'affichage :

Envoyé en préfecture le 29/01/2026

Reçu en préfecture le 29/01/2026

Publié le

ID : 025-262505787-20260128-2602-DE

Berger  
Levraud

**Extrait du Registre d'Assemblée  
du Conseil d'Administration**

N° 26.02

**Séance du 28.01.2026**

**Président de séance :** Mme LE HIR, Présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, Mme FERNIOT, M. KURT, M. ARNAL, Mme BRECHEMIER, Mme LIME-VIEILLE, M. GROSJEAN, M. LAPOIRE

Etaient absents : Mme BRACHOTTE, M. DUMONT, Mme POURET, M. MANZONI, Mme CHABRIER, M. ANDREZ.

Invités : Mme LEROY

Secrétaire de séance : Mme FERNIOT

Procurations de vote : M. DUMONT/ Mme GUILLEUX

Deux représentants d'associations sont sortis de la salle pendant la délibération.

Lors de la séance du 28/01/2026 dernier, les membres ont pris connaissance du débat d'orientation budgétaire du CCAS pour l'année 2026 et ont pris connaissance des demandes de subventions des associations.

**Le conseil d'administration statue sur les montants accordés :**

ASSOCIATIONS	MONTANT ACCORDE 2026
AMICALE DU DON DU SANG	800 €
LA CROIX ROUGE	4 000 €
FLOREAL	0 €
RESTOS DU CŒUR	4 000 €
SECOURS CATHOLIQUE	2 000 €
SOLIDARITE FEMMES	500 €
CLUB DE L'AMITIE	200 €
ADDSEA	0 €
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELINS 25	0 €
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 000 €</b>

